



**JOURNÉE  
INTERNATIONALE  
POUR LES DROITS  
DES FEMMES**

**LE 8 MARS,  
C'est la journée internationale de  
LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES !**

Depuis plus d'un siècle, la lutte pour les droits des femmes est un combat majeur. En 1910, à l'initiative de Clara ZETKIN, la IIème Internationale fit du 8 mars une journée de lutte pour le droit des femmes, pour le droit de vote mais aussi pour l'accès au travail avec des salaires égaux à ceux des hommes. Le 8 mars 1917, la révolte des femmes des quartiers populaires de Pétrograd déclencha la révolution qui allait provoquer la chute du Tsar. C'est l'Union soviétique révolutionnaire qui officialisa cette journée à l'échelle internationale.

Aujourd'hui cette lutte est plus que jamais d'actualité, car nous sommes encore très loin de l'égalité entre les femmes et les hommes, particulièrement au travail : les femmes gagnent, en moyenne, toujours 25 % de salaire en moins ! Chaque jour, c'est comme si les femmes arrêtaient d'être payées à 15 h 40.

**Revaloriser les métiers essentiels :** Lorsque pendant le confinement, les applaudissements aux fenêtres saluaient les salarié·e·s en première ligne, il s'agissait très majoritairement de femmes : les infirmières, aides-soignantes, aides à domicile, caissières, agentes d'entretien, assistantes maternelles ou ouvrières dans l'agroalimentaire... et aussi enseignantes, administratives...

Pourtant, les promesses de revalorisation de leur métier ont fondu comme neige au soleil : la majorité des salarié·e·s n'ont même pas vu la couleur des primes Covid !

Pour mettre fin aux écarts de salaires et de retraites, il faut impérativement revaloriser les métiers à prédominance féminine, reconnaître les qualifications, la technicité du travail, les responsabilités et la pénibilité des métiers... et avoir la volonté politique d'appliquer « simplement » la loi qui prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale !

**Temps partiels/précarité :** ce n'est pas aux salarié·e·s de payer la crise !

80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes...).

**A L'APPEL DE LA CGTR LE LUNDI 8 MARS 2021  
TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.ES POUR FAIRE DE L'ÉGALITÉ  
FEMMES HOMMES UNE RÉALITÉ !**

**TOUTES ET TOUS SUR L'ESPLANADE DU PETIT MARCHÉ A  
SAINT-DENIS**

**DE 9H00 A 12H00 !**